

RETOUR VOLONTAIRE EN 2024

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations).

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers. Plus d'info : www.retourvolontaire.be

1. Nombre de retours volontaires en 2024 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers*	Total 2024
Janvier	221	1	222
Février	274	1	275
Mars	268	3	271
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Total	763	5	768

Evolution du nombre de retours volontaires*

2024 : 768 (jan-fév-mar)

2023 : 2 952

2022 : 2 673

2021 : 1 965

2020 : 1 847

2. Principales nationalités en 2024

Pays	Nombre de personnes
Brésil	226
Pakistan	65
Moldavie	64
Roumanie	44
Géorgie	43
Mongolie	33

3. Profil des personnes en 2024

Catégorie	
Demandeurs d'asile	20%
Demandeurs d'asile déboutés	21%
Migrants en séjour irrégulier	59%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).